Image not found or type unknown

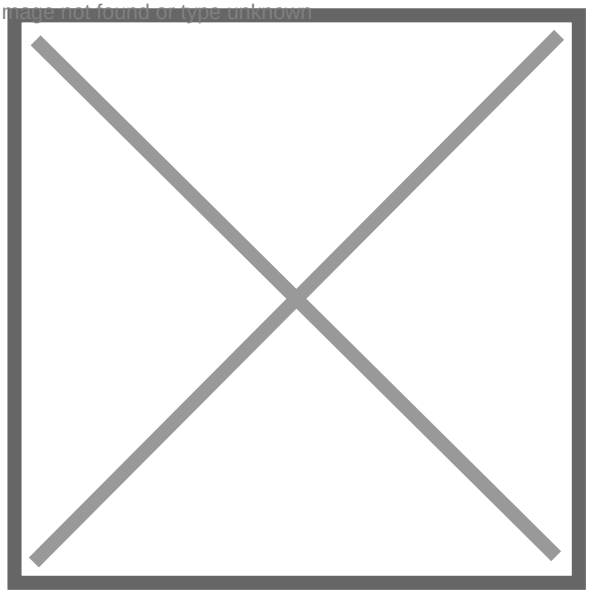

Mon enfant a peur de son pere

Par **malodie**, le **25/08/2011** à **16:58**

Bonjour,

je vous explique brièvement, je suis mère d'un garçon de 17 ans. J'habite a l'extérieur de la France.

Mon fils vit avec son père, Par le truchement des parents de sont meilleur ami j'ai su que mon fils subissait de la violence verbal de son père et voir même physique. J'ai réussi a parler avec mon fils et il ma raconté qu'il avait peur de son père et ne savait pas comment partir car son père est de nature violente plusieurs épisodes par le passé de violence envers autrui.

Je voudrais savoir comment aider mon fils pour qu'il vienne vivre avec moi.

Je vous remercie a l'avance.

Malodie

Par **mimi493**, le **25/08/2011** à **17:00**

Acceptera-t-il d'en témoigner ?

Par **malodie**, le **25/08/2011** à **17:11**

Oui j'en suis certaine.

Mais il ne sait pas a qui s'adresser comme je ne suis pas dans le même pays que lui j'ai de la difficulté a trouvé les bonnes autorité voir les informations.

Par **mimi493**, le **25/08/2011** à **17:14**

Ah c'est différent là, parce que normalement, vu qu'il ne semble pas y avoir violences physiques, la mère fait une requête en urgence auprès du JAF avec un avocat pour avoir la résidence exclusive de l'enfant et l'enfant avec son propre avocat est entendu par le juge.

Par **malodie**, le **25/08/2011** à **17:22**

Est-ce que mon fils peut faire des démarches de son coté.

si oui ou peut-il allé.

merci mille fois

Par **mimi493**, le **25/08/2011** à **18:08**

D'après ce que vous dites, il n'y a aucune violence, il a seulement peur. Donc c'est à vous de demander la résidence de l'enfant et revenir en France pour le soutenir en attendant

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés